

COMPTE-RENDU

L'assemblée générale s'est tenue le 24 janvier 2023, à la Maison pour Tous d'Anglet, à la suite de celle du Club Santé Sénior MGEN 64.

Ordre du jour :

- 1) Rapport moral 2021-2022:
 - Que signifie l'acronyme 2fopen?
 - La 2FOPEN, pour quoi faire?
 - Activités du comité 64 et de la section Béarn-Soule
- 2) Rapport financier 2021-2022.
 - Compte 2FOPEN CD 64 du Club Santé Sénior MGEN 64
 - Compte 2FOPEN CD 64 du Comité départemental
- 3) Perspectives 2022-2023
- 4) Questions diverses

1) Rapport moral 2021-2022

• Que signifie l'acronyme 2fopen?

Le président explique que le sigle résulte du nom de la fédération : Fédération Française (2F) Omnisport des Personnels de l'Education Nationale

• La 2FOPEN, pour quoi faire?

Le président explique que la MGEN est une mutuelle de santé régie par le code de la mutualité. Son statut lui interdit donc d'organiser des activités physiques et sportives, des sorties, et des séjours touristiques. Le Club Santé Sénior n'est qu'une action sociale de la MGEN.

Les animations doivent donc être couvertes par une licence fédérale omnisport, et par une immatriculation tourisme pour les séjours.

C'est pourquoi la MGEN a décidé de signer, en 2008, une convention de partenariat avec la Fédération Française Omnisports des Personnels de l'Éducation Nationale (2FOPEN).

Les activités physiques, les sorties, les voyages initiés par les Club Santé Senior MGEN 64 sont donc couverts par une licence 2fopen, obligatoire pour les personnes qui y participent. Le caractère omnisport de cette licence offre un large éventail d'activités physiques et des sorties.

De plus, l'immatriculation tourisme de la fédération permet d'organiser des voyages sans passer par un voyagiste, et propose une assurance annulation à très court terme. Ainsi, le comité a pu organiser plusieurs séjours passés (Aubrac, Biscaye, Llanes, Minervois, Crozon...) et à venir (Cinque Terre), à des tarifs très inférieurs à ceux d'un professionnel.



Activités 2021-2022 du comité 64

Le président rappelle les activités entreprises, le plus souvent avec le club santé sénior :

- O Ateliers Qi gong et Yoga à Haitz Péan d'Anglet toute l'année
- o Randonnées du lundi et du jeudi toute l'année
- O Ski raquettes à Baqueira-Beret du 6 au 11 mars 2022
- O Accompagnement du séjour fédéral en pays Basque du 4 au 11 septembre 2022
- O Séjour Randonnées dans la presqu'île de Crozon du 11 au 17 septembre 2022
- o Marche du festayre, foulée du partage, Odyssea à Bayonne, Garazi en rose.

• Activités 2021-2022 de la section Béarn-Soule

La section Béarn-Soule, explique Jacques Beyris, vice-président du comité 64, et représentant de la section, organise des randonnées Pyrénéennes toute l'année, et propose une activité stretching dans un local à Pau.

VOTE DU RAPPORT MORAL : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier 2021-2022

Le comité 2FOPEN CD 64, en la personne de son trésorier Albert Scordia, gère deux comptes. Celui de la 2FOPEN CD 64 qui correspond aux adhérents du club Santé Sénior MGEN 64 y compris ceux de la toute nouvelle antenne Béarn-Soule, inscrits aux activités physiques, aux sorties et séjours et à l'atelier photo, et un second qui est le compte départemental de la 2FOPEN CD 64, obligatoire dans tous les départements où une convention a été signée entre la MGEN et la 2FOPEN. Il présente ces comptes simplifiés.

• Compte 2FOPEN simplifié du Club Santé Sénior MGEN 64 du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} septembre 2022

Recettes 2021-2022

Adhésions : Cotisations (148 licences)	4 340,00 €
Rétrocession de la 2FOPEN (7€ par licence CSS & 4€ par actifs)	898,00 €
Recette activité physique (Yoga)	1 620,00 €
Recettes sorties-séjours (Crozon Repas Club)	9 907,92 €
Recettes : divers (Livret A)	21,10 €
<u>Total</u>	16 787,02 €



<u>Dépenses 2021-2022</u>

Paiement des 148 licences à la 2FOPEN	4 340,00 €
Paiement activité physique (Yoga)	2 157,55 €
Dépenses sorties-séjours	10 219,50 €
Dépenses de fonctionnement (Journées fédérales) (Garazi, Baqueira Lizarriata, Ayous.) Timbres.	277,47 €
Frais de gestion du compte (Carte visa)	140,00 €
Total	17 134,52 €

Bilan 2021-2022

Recettes	16 787,02 €
Dépenses	17 134,52 €
Solde	-347,50 €
Report de l'exercice antérieur	8 246 61 €
Nouveau solde	7 899,11 €

La différence entre les recettes de l'activité Yoga (cotisation des membres pour cette activité) et les dépenses (pour l'animatrice) vient du fait que la 2fopencd64 prend en charge une partie du coût de l'activité.

• Compte du Comité 2FOPEN CD64 du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} septembre 2022

Bilan 2021-2022

Recette (Affiliation MGEN 2FOPEN)1€ versé par la MGEN x 164	164,00 €
adhérents au Club)	
Dépenses (Jacques BEYRIS formation TOULON)	378,44 €
Solde	-214,44 €
Report de l'exercice antérieur	1 934 , 36 €
Nouveau solde	<u>1 719,92 €</u>

Par convention signée entre la MGEN et le comité 2FOPEN 64, la MGEN verse au comité 1 € pour chaque adhérent au club santé senior MGEN 64. Ce montant est justifié par le travail de trésorerie et autres effectué par le comité pour le compte du club MGEN.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER : le rapport financier est adopté à l'unanimité



3) Perspectives 2022-2023

Perspectives pour la section pays Basque

Le président énumère les différents projets élaborés en collaboration avec le club santé sénior :

- O Séjour dans les Cinque Terre en Italie du 10 au 17 septembre 2023.
- O Randonnée Vélo de 3 jours sur les pistes cyclables des Landes d'Ondres à St Julien en Born.
- O Ski raquettes à Baqueira du 5 au 11 mars 2023 avec des inscrits des deux antennes Béarn Soule et Pays Basque.
- O Sorties : exposition, musée, théâtre pour les adhérents qui cotisent mais qui n'ont pas d'activités.
- O Activités, ateliers ou conférences sur le sommeil, l'équilibre, la nutrition par des étudiant-e-s infirmier-e-s 2^{ième} année de IFSI à la mi-mai et en juin 2023.
- o Exposition de l'atelier photo à la Maison pour tous à Anglet en mars 2023.

• Perspectives pour la section Béarn-Soule

Le vice-président expose le projet de la section de poursuivre les activités randonnée et stretching et d'en proposer d'autres. De plus il annonce qu'une randonnée commune aux deux sections sera organisée aux alentours du mois de septembre peut-être vers le refuge des Sarradets, la brèche de Roland et le sommet du Taillon.

En l'absence de questions diverses, l'assemblée est close à 17 heures.

Jean-Jacques Ambielle Président

Compte rendu rédigé à Anglet le 30 janvier 2023